

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Rénovation de l'internat d'excellence à Marly le Roi

Marché à procédure Adaptée (Article 28 du Code des marchés publics)

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur en qualité de Recteur de l'Académie de Versailles confie à la société :

Daniel Legrand
33, rue du Docteur Finlay
75 015 Paris

Dans le cadre de l'opération : « **Rénovation de l'internat d'excellence à Marly le Roi** »
la mission de lever de plans définie dans l'annexe 1 intitulée « Conditions administratives du marché » et de l'annexe 2 intitulée « annexe technique ».

Le montant à prix global forfaitaire, ferme et non actualisable de cette mission s'élève à :

▪ Levers et plans des intérieurs détaillés (1/100è)	29 000,00 €
▪ Coupes détaillées (1/100è)	6 700,00 €
▪ Façades détaillées (1/100è)	12 500,00 €

Montant des prestations HT	48 200,00 €
TVA à 19,6%	9 447,20 €
Montant des prestations TTC	57 647,20€

Cette mission sera réalisée dans les conditions définies dans les annexes suivantes :

- annexe 1 : conditions administratives du marché,
- annexe 2 : annexe technique,
- annexe 3. devis de la société n° 025228

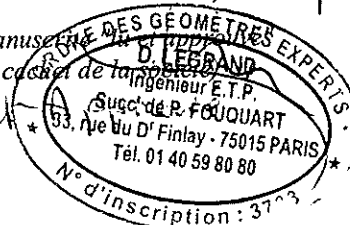
A Versailles, le 18 Novembre 2010

Le Pouvoir Adjudicateur

Le Recteur de l'Académie

Alain BOISSINOT

A Paris 15ème, le 15/11/2010.

(Mention manuscrite de la signature et cachet de l'ingénieur E.T.P.)
"Lu et"  Approuvé

ANNEXE 1

CONDITIONS ADMINISTRATIVES DU MARCHÉ

1. Intervenants dans l'opération

1.1. Pouvoir Adjudicateur exerçant la Maitrise d'Ouvrage :

Le Ministère de L'Education Nationale

1.2. Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Le Recteur de l'Académie de Versailles 3, Boulevard Lessseps 78 000 Versailles

1.3. Assistant à Maitrise d'ouvrage

L'Assistant à la Maitrise d'Ouvrage représenté par la Direction Départementale des Territoires des Yvelines assistée par la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise.

2. Pièces constitutives du marché

- Le contrat conclu par un MAPA
- Les conditions administratives du marché
- L'annexe technique
- Le devis des prestations n° 025228

3. Délais-Pénalités

Le délai de réalisation de la prestation court à partir de la notification du marché et est de 15 jours ouvrés.

En cas de retard dans la remise de ces documents, le Pouvoir Adjudicateur pourra appliquer sur les créances de la société, des pénalités dont le montant est fixé à 50,00 € HT par jour calendaire de retard.

4. Prix et modalités de règlement

5.1. Prix

Le prix est global, forfaitaire, ferme et non actualisable.

5.2. Modalités de règlement

Le règlement financier de votre mission se fera en une fois, dès réalisation de celle-ci, après réception des plans, et se fera sur présentation d'une facture adressée au service SBD/ IE de la D.D.T. des Yvelines pour vérification et traitement avant règlement par le Trésorier Payeur Général des Yvelines

Elle devra comporter en entête toutes les indications permettant d'identifier le créancier (y compris le n° SIRET)) et être établie en 3 exemplaires - dont un original - à l'ordre du Rectorat de Versailles.

Un relevé d'identité bancaire devra y être annexé.



2 -ANNEXE TECHNIQUE

I - Description de l'opération

Les travaux consistent à renover l'ensemble des bâtiments d'hébergement A, B, X, Y et Z (6600 m² Shon), à créer une cuisine de production (batiment C de la restauration 1623 m² Shon) et à adapter le bâtiment congrès (4000 m²) en bâtiment d'enseignement, dans le cadre de la rénovation de l'internat d'excellence de Marly le Roi

Le lieu d'exécution des prestations est le suivant :

Internat d'excellence de Marly le Roi
11 rue Paul Leplat
78160 MARLY LE ROI

II – Objectif de la commande

Cette commande a pour objet de fournir des levés de plans des intérieurs détaillés, des coupes ainsi que des façades afin de renseigner la maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation de l'internat d'excellence. Cet internat devant être opérationnel pour la rentrée 2011.

III - Description de la prestation

La prestation consiste à établir un ensemble de plans topographiques à l'échelle 1/100 :

- établissement des plans détaillés des intérieurs avec cotations, par niveau, et par bâtiments :
 - A, B, X, Y et Z pour uneShon de 6600 m².
 - Le bâtiment restauration de 1623 m² de Shon,
 - Le bâtiment congrès de 4000m² de Shon
- plans des coupes et façades des bâtiments.

Les cotes de niveaux ainsi que les niveaux des planchers de ces bâtiments seront rattachés au système NGF.

Concernant les plans intérieurs des bâtiments A et B (bâtiments d'hébergement), seuls les porteurs et gaines, circulations et escaliers seront levés, ces bâtiments devant être curés.

1- Remise des documents

Le délai de réalisation de cette prestation est de 15 jours ouvrés après la notification du marché.

Fournir semaine 47 les plans avec cotations et niveaux des bâtiments, le bâtiment congrès ainsi que la coupe et façade coté restauration et quai de déchargement.

Le reste du de la commande dans le délai du contrat

Coordonnées de la maîtrise d'œuvre :

Madame Fricout. : helene.fricout@fricout-architectes.com

Vous devrez fournir un CD Romcontenant les prestations réalisées aux formats Pdf et DWG, deux tirages papiers ainsi qu'un exemplaire reproductible.

Tous les documents seront fournis à l'assistant au maitre d'ouvrage.



Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'assistant à la Maîtrise d'Ouvrage.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire, calculés selon le taux des intérêts légaux en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir.

A Versailles, le 18 Novembre 2010

Le Pouvoir adjudicateur

Le Recteur de l'Académie

Alain BOISSINOT

A Paris Seine, le 15/11/2010

(Mention manuscrite "lu et approuvé"
signature et cachet de la société)

lu et Approuvé

